Le Conseil de la CNSA adopte à l'unanimité son chapitre prospectif 2018 : vers une société inclusive, ouverte à tous **[1]**

Réuni le mardi 3 juillet 2018, le Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) formule des propositions pour « une société inclusive, ouverte à tous » répondant en cela à l'impulsion conjointe de la ministre des Solidarités et de la Santé et de la secrétaire d'État, chargée des Personnes handicapées. Il a également voté le 2e budget rectificatif de la Caisse. Ce budget met en œuvre de nouvelles mesures du gouvernement pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels des établissements et services médico-sociaux et soutenir la mobilisation des maisons départementales des personnes handicapées dans la démarche « réponse accompagnée pour tous ». Le texte est suivi de sa traduction en facile à lire et à comprendre (p. 56 à 72).
En savoir plus (CNSA) [2]
Lire le chapitre prospectif (.pdf ; 1,14 Mo) [3]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/le-conseil-de-la-cnsa-adopte-%C3%A0-lunanimit%C3%A9-son-chapitre-prospectif-2018-vers-une-soci%C3%A9t%C3%A9
[2] https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/le-conseil-de-la-cnsa-adopte-a-lunanimite-son-chapitre-prospectif-2018-vers-une-societe-inclusive-ouverte-a-tous
[3] https://www.cnsa.fr/documentation/chapitreprospectif_2018.pdf